

07.05.2012 - 10:05 Uhr

## Groupe Mutuel: résultats 2011 / Chiffres d'affaires en hausse, solidité financière durable et plus de 200 emplois créés

*Martigny (ots) -*

Le chiffre d'affaires global de l'assurance obligatoire des soins (AOS) s'établit à 3,15 milliards de francs en 2011 (2,66 mias en 2010) et celui des assurances complémentaires à 589 millions de francs (522 mios en 2010). Le résultat global du secteur santé s'établit à 108,5 millions de francs (97,9 mios en 2010), soit une progression de 10,8%. Le chiffre d'affaires de toutes les activités du domaine «Santé» atteint 3,98 milliards de francs en 2011 (3,42 mias en 2010). L'effectif des assurés de base accuse également une forte progression nette de 107'000 nouveaux assurés. Ainsi, au 1er janvier 2012, le nouvel effectif des assurés de base (AOS) des assureurs- maladie membres du Groupe Mutuel atteint 1'172'000 personnes (1'065'000 en 2011). La progression nette est de quelque 300'000 personnes ces trois dernières années.

Une forte progression et une solidité financière durable

La croissance importante des effectifs du Groupe Mutuel s'est effectuée sur une base saine et solide. En effet, le taux des réserves AOS est de 15,5% qui permettra aux assureurs-maladie du Groupe Mutuel de conduire une politique de primes raisonnable pour 2013, comparable à celle des années écoulées. La situation financière du secteur santé indique également qu'il n'y aura pas de mesures de rattrapage sur le plan des réserves, qui s'établissent à 489,1 millions de francs en 2011 (460,1 mios en 2010). Le chiffre d'affaires de l'assurance de base (AOS), pour sa part, a passé de 2,66 milliards de francs en 2010 à 3,15 milliards en 2011, soit une croissance de 18,5%. Dans le domaine des assurances complémentaires privées (LCA), le chiffre d'affaires a progressé de 12,8%, passant de 522,1 millions de francs en 2010 à 589 millions en 2011.

Modèles alternatifs d'assurance

Dans le sillage de la hausse des coûts de la santé, les assurés portent une attention toujours plus soutenue aux modèles alternatifs d'assurance (MAA). Comparé à l'effectif AOS global des assureurs- maladie du Groupe Mutuel, les détenteurs d'une telle forme d'assurance sont désormais plus nombreux, soit 56% des assurés AOS contre 44% pour le modèle traditionnel. 232'000 assurés ont opté pour un modèle de télémedecine (SanaTel), 217'000 ont choisi le modèle «Médecin de famille» (Primacare) et 200'000 se sont décidés pour un modèle «Réseau de soins». C'est la raison pour laquelle, nous sommes d'avis que des règles contraignantes ne sont pas nécessaires pour les promouvoir. Les diverses formes de «Soins intégrés» (Managed Care) doivent être suffisamment intéressantes pour s'imposer d'elles-mêmes. De l'avis du Groupe Mutuel, il faut éviter, en premier lieu, des politiques de rabais qui ne tiennent pas compte de la réalité des coûts et des économies réellement réalisables. Une telle démarche provoque, en effet, une désolidarisation des personnes bien portantes à l'endroit des malades et remet en cause l'un des fondements premiers de la LAMal.

Groupe Mutuel Entreprise

La compétition dans le domaine des assurances d'entreprise demeure très vive. Les entreprises désireuses de contracter une assurance dans les secteurs perte de gain ou assurance-accidents veillent à obtenir les tarifs les plus avantageux possibles. Il en découle un environnement fort concurrentiel, tant sur le plan économique, que sur celui de la qualité des prestations. Grâce, notamment, à son programme «CorporateCare», par lequel le Groupe Mutuel accompagne ses clients dans le domaine de la santé en entreprise et, en particulier, dans la lutte contre l'absentéisme, il est possible d'offrir des prestations très efficaces à un prix raisonnable. Le chiffre d'affaires des assurances pertes de gain a été de 153,8 millions de francs en 2011 (150,2 mios en 2010) et de 87,3 millions de francs pour les assurances-accidents (86,8 mios en 2010).

Prévoyance professionnelle: chiffre d'affaires en hausse

Les deux fondations de prévoyance professionnelle, Groupe Mutuel Prévoyance GMP et Mutuelle Valaisanne de Prévoyance démontrent, elles aussi, une solide santé financière. Le mérite en revient à une excellente gestion et à une politique de placements bien maîtrisée. Le chiffre d'affaires des deux fondations est de 126,9 millions de francs (121,5 mios en 2010). La somme du bilan des deux fondations atteint plus de 1 milliard de francs, tandis que les taux de couverture respectifs se situent à 110,2% pour la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance et 107,1% pour le Groupe Mutuel Prévoyance GMP, soit une excellente situation.

Assurance-vie

Le chiffre d'affaires 2011 du Groupe Mutuel Vie GMV SA dépasse 68 millions de francs, en croissance de 10,3% par rapport à 2010 (62 mios). La situation financière de la société est également solide - comme en témoigne le degré de couverture de la marge de solvabilité qui atteint 397%, ceci malgré des marchés financiers très peu stables. Ce résultat provient d'une gestion rigoureuse de notre portefeuille et du dynamisme commercial dont la société Vie a su faire preuve.

Emplois en forte progression

La progression de 300'000 assurés ces trois dernières années a un effet positif sur les emplois proposés par le Groupe Mutuel. Au

cours de ces deux dernières années (effectifs au 31.03. 2010 - 31.03.2012), il y a eu la création de quelque 288 postes de travail au sein du Groupe Mutuel, portant ainsi l'effectif total des emplois à plein temps à 1'795 (1'507 en 2010), soit une progression de 19,1%. Plus de 1'000 emplois se situent en Valais dont 535 à Martigny et 487 à Sion, 167 à Lausanne, canton de Vaud, 252 à Villars-sur-Glâne, canton de Fribourg et 190 à Zurich-Oerlikon. Il faut y ajouter le personnel des 33 agences régionales situées dans les principales villes de Suisse. Les emplois à temps partiel concernent quelque 400 personnes, toutes régions confondues, soit 23% de l'effectif.

Enjeux politiques: abandonner la prime unique pour de nouvelles classes d'âge

En marge des discussions sur le système de santé, le Groupe Mutuel a avancé l'idée d'alléger la prime des jeunes de 19 à 25 ans. Pour atteindre cet objectif, il propose d'abandonner le principe de la prime unique - une prime identique pour tous dès 19 ans - et de le remplacer par une prime différenciée répartie sur plusieurs classes d'âge: soit une classe d'âge de 19 à 25 ans, une autre de 26 à 35 ans et une troisième de 36 ans et plus. Par cette modification partielle du concept de la prime unique, il serait possible d'alléger la primes des 19 à 25 ans de 34,6%, celle des 26 à 35 ans de 11%, alors que la prime des 36 ans et plus, pour compenser, augmenterait de 7,4%. Compte tenu des moyens économiques des uns et des autres, cette proposition nous semble défendable. De surcroît elle permettra de mieux cibler l'attribution des subventions de primes dont le 75% des montants alloués va aux personnes âgées de moins de 45 ans. Cette meilleure allocation des ressources profitera essentiellement aux aînés en situation économique difficile. Tout le monde en serait gagnant.

Note aux rédactions: Le rapport 2011 du Groupe Mutuel est disponible en trois langues sur notre site: [www.groupemutuel.ch](http://www.groupemutuel.ch)

Lien: [http://www.presseportal.ch/go2/groupe\\_mutuel\\_rapport\\_annuel](http://www.presseportal.ch/go2/groupe_mutuel_rapport_annuel)

Contact:

Yves Seydoux  
Responsable Communication Groupe Mutuel  
Tél.: +41/58/758'39'15  
Mobile: +41/79/693'25'64  
E-Mail: [yseydoux@groupemutuel.ch](mailto:yseydoux@groupemutuel.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000969/100717842> abgerufen werden.